



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Franche-Comté

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE  
D'UN MILIEU NATUREL  
ET VOUS SOUHAITEZ  
LE PROTÉGER ?



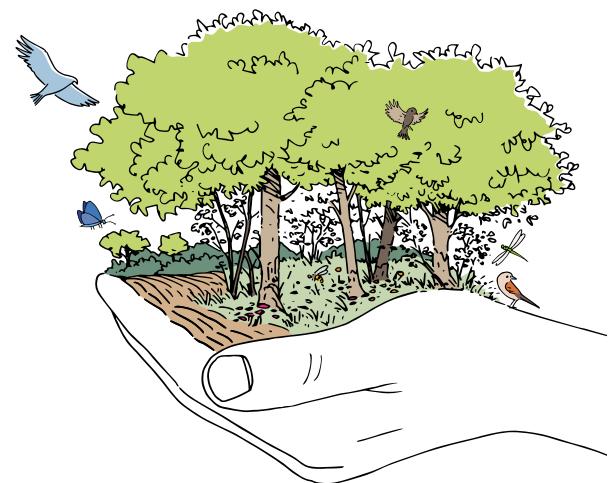
Devenez acteur de  
la préservation du patrimoine  
naturel de Franche-Comté !

# Comment vous impliquer ?

Vous souhaitez transmettre ou préserver votre coin de nature ? Votre terrain abrite peut-être **des espèces et/ou des milieux remarquables** ? Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté peut **vous accompagner dans la préservation de ce patrimoine précieux**.

## CONTACTEZ-NOUS !

Ensemble, nous pourrons définir **la solution la plus adaptée**, en concertation avec les acteurs locaux, pour **protéger la biodiversité sur votre propriété**.



### DONATION À LA FONDATION ESPACES NATURELS DE FRANCE

Je donne mon bien à une fondation nationale reconnue d'utilité publique qui travaille en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et je bénéficie d'une déduction fiscale maximale de 66%.

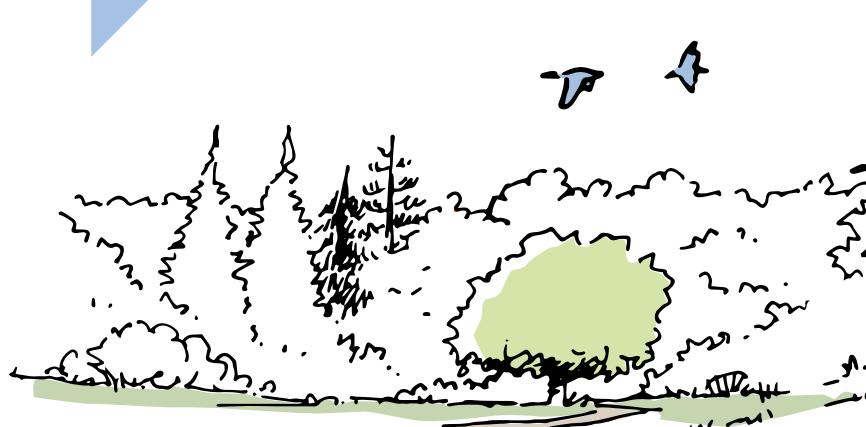


### CONTRACTUALISATION D'UNE OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE (ORE)

Je conserve ma parcelle tout en assurant la préservation de la biodiversité, des usages et du paysage à long terme, y compris lors de futurs changements de propriétaire. J'établis avec le Conservatoire d'espaces naturels des engagements réciproques de protection sur une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans.

### VENTE AU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE FRANCHE-COMTÉ

Je vend mon terrain dont je n'ai plus l'usage pour garantir sa préservation dans le respect du marché foncier local. Les frais notariés sont pris en charge par le Conservatoire.





+ de 6 000 propriétaires  
ont transmis leur patrimoine naturel aux Conservatoires par vente ou par donation

+ de 12 000 propriétaires ont confié la gestion de leur terrain aux Conservatoires

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Je coconstruis une convention avec le Conservatoire d'espaces naturels pour qu'il intervienne sur mon site pendant une durée moyenne de 10 ans.

## SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Je conserve la parcelle dans mon patrimoine et je confie son usage au Conservatoire d'espaces naturels pour une durée de 18 à 99 ans.



Cinq outils couramment utilisés par les Conservatoires vous ont été présentés mais il en existe d'autres !

Le choix de l'outil juridique mobilisé s'effectuera selon vos attentes et l'expertise du Conservatoire.

# Présentation des Conservatoires d'espaces naturels



CONNAÎTRE



PROTÉGER



GÉRER



VALORISER



ACCOMPAGNER

**24** Conservatoires d'espaces naturels

**4 700** sites naturels

**300 000** hectares préservés

**1 350** agriculteurs partenaires

**10 000** adhérents

**1 387** salariés

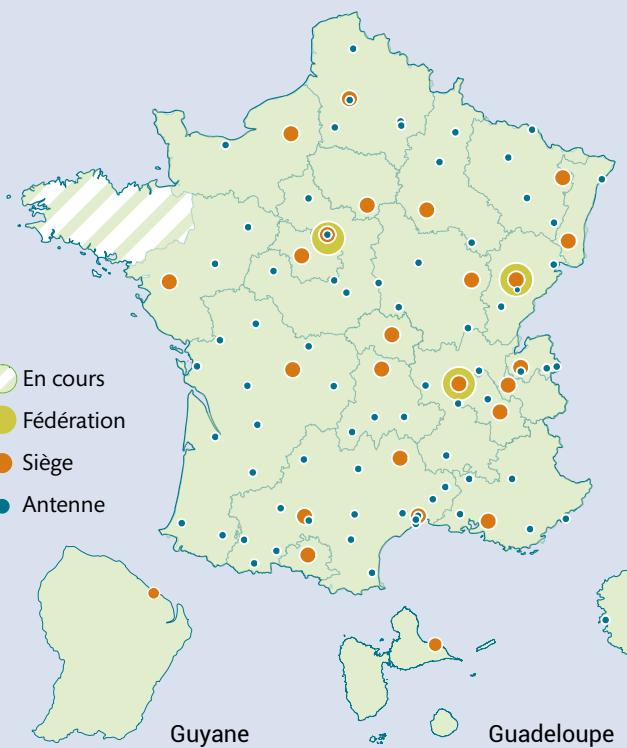
Gestionnaires d'espaces naturels agréés par la Région et l'État, les Conservatoires d'espaces naturels mobilisent des moyens financiers et techniques pour **restaurer, conserver et valoriser votre patrimoine naturel**.

Ces associations à but non lucratif inscrivent leurs actions dans la durée et proposent **des solutions foncières adaptées** à vos intentions et aux enjeux écologiques de votre terrain.

En confiant votre terrain au Conservatoire d'espaces naturels de votre territoire, vous êtes **accompagné par un acteur local et professionnel** agissant dans l'intérêt général.

Par votre engagement citoyen, vous participerez ainsi concrètement à la création d'un espace naturel préservé.

## Implantation des Conservatoires d'espaces naturels sur le territoire national



Graphisme : Studio Elski • Photos : ©N. Pettini (couverture) ©A. Gor (papillon) © Frédéric Biamino / ©David Dermier  
Carte : FCEN 2025 • Imprimé par nos soins



<https://reseau-cen.org>

Je contacte le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté :  
[contact@cen-franche-comte.org](mailto:contact@cen-franche-comte.org)  
03 81 53 04 20

Plus d'infos sur [cen-franche-comte.org](http://cen-franche-comte.org)

Avec le soutien de :



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



OFB

OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

  
Conservatoires  
d'espaces  
naturels